

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02646

Numéro SIREN : 851 434 498

Nom ou dénomination : MARCHE PRO

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/024667

DOCUMENTS FISCAUX

SAS MARCHE PRO

Exercice du 01/03/2022 au 28/02/2023

Je soussigné Adriaens Ceurhe que le compte
Sont conformes. *[Signature]*

P'extension *[Signature]*



S.A.S. MARCHE PRO

6 impasse du ramier des catalans

Bat A2 app 21

31000 Toulouse FRANCE

+33(0)525115147 mmattiusi@wanadoo.fr

Siret 85143449800024 FR81851434498

M & R AUDIT ET CONSEIL

Société d'Expertise Comptable

70 rue Joseph Aloïs Schumpeter

Immeuble Le Forum

34470 PEROLS

Tél. 04 67 85 67 40

Fax. 04 67 85 67 49

SOMMAIRE

2050 - Bilan Actif	1
2051 - Bilan Passif avant répartition	2
2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste	3
2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)	4
2054 - Immobilisations	5
2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables	6
2055 - Amortissements	7
2056 - Provisions inscrites au bilan	8
Détail des provisions pour impôts	9
Détail des autres provisions pour risques et charges	10
2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	11
2058A - Détermination du résultat fiscal	12
2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles	14
2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers	15
2059A - Détermination des plus ou moins values	16
2059B - Affectation des plus values à court terme et des plus values de fusion o...	17
2059C - Suivi des moins-values à long terme	18
2059D - Affectation des plus values à long terme	19
2059F - Composition du capital social	20
2059G - Filiales et participations	21
2065 - Impôt sur les sociétés	23
2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	24

Désignation de l'entreprise SAS MARCHÉ PRO

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 6 Impasse DU RAMIER DES CATALANS 31000 TOULOUSE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 5 1 4 3 4 4 9 8 0 0 0 2 4

Néant ☐ *Exercice N clos le,
28/02/2023

				Exercice N clos le, 28/02/2023					
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	2 093	AS	2 093		
		Autres immobilisations corporelles		AT	3 069	AU	763	2 305	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	200	BI		200	
		TOTAL (II)				BJ	5 362	BK	2 856
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM		
En cours de production de biens			BN		BO				
En cours de production de services			BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR		BS				
Marchandises			BT	14 725	BU		14 725		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	6 250	BY	4 083	2 167	
		Autres créances (3)		BZ	246 842	CA		246 842	
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
	Disponibilités		CF	86 744	CG		86 744		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI				
	TOTAL (III)		CJ	354 563	CK	4 083	350 480		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	359 925	IA	6 940	352 985
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	4 516	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS MARCHE PRO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : . 7 500 .)			DA	7 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	750	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	315 384	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	950	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	324 584	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	18 274	
	TOTAL (III)			DR	18 274	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 510	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	727	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 916	
	Dettes fiscales et sociales			DY	972	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	5 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	10 127		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	352 985		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	9 399
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS MARCHE PRO										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA	102 362	FB		FC	102 362		
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF			
			services *	FG	3 362	FH		FI	3 362		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	105 724	FK		FL	105 724		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	86		
	Autres produits (1) (11)							FQ			
				Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	105 811		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	79 076		
	Variation de stock (marchandises)*							FT	(4 135)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	30 710		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	400		
	Salaires et traitements*							FY	(1 913)		
	Charges sociales (10)							FZ	18 491		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	853		
				- dotations aux provisions*				GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)							GE			
				Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	123 482		
			1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(17 671)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
				Total des produits financiers (V)				GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR			
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
				Total des charges financières (VI)				GU			
			2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV				
			3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(17 671)			

Désignation de l'entreprise <u>SAS MARCHE PRO</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	5 109	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	18 491	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	23 600	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	4 978	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	4 978	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	18 621	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	129 411	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	128 461	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	950	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	3 549
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	86
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales			61		
Provisions pour risques et charges				18 491	
Pdts ex antérieurs				5 109	
ch ex antérieurs			4 917		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise SAS MARCHE PRO

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9				KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1				KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	2 093	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	1 704	LC		LD	2 529	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes							LK		LL		LM	
	TOTAL III							LN	3 797	LO		LP	2 529
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T
Autres participations							8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés							1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières							1T	200	1U		1V		
TOTAL IV							LQ	200	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	3 997	ØH		ØJ	2 529	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
			par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	2 093	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 164	MT	3 069	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	1 164	NH	5 162	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations		1Ø		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	200	2G		
TOTAL IV		13		NJ		NK	200	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK	1 164	ØL	5 362	ØM	

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Page 1 sur 2

Exercice N clos le : 28/02/2023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS MARCHE PRO

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... --
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS MARCHÉ PRO</u>												Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN			
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH			
TOTAL I			RK			RM			RN			RO			
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV			PW			PX			PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 746		QA	346		QB			QC	2 093		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers		QD			QE			QF			QG			
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 421		QM	506		QN	1 164		QO	763		
corporelles	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
	TOTAL II		QU	3 168		QV	853		QW	1 164		QX	2 856		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	3 168		ØP	853		ØQ	1 164		ØR	2 856		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations									SP		SR				

Désignation de l'entreprise <u>SAS MARCHE PRO</u>								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	18 274	5C		5D		5E	18 274	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	18 491	5W		5X	18 491	5Y		
	TOTAL II	5Z	36 765	TV		TW	18 491	TX	18 274	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	4 083	6U		6V		6W	4 083	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	4 083	TY		TZ		UA	4 083	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	40 848	UB		UC	18 491	UD	22 357
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF					
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ		UK	18 491				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS POUR IMPÔTS

[illegible]

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
---	--

[illegible]

ETAT DES ECHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS MARCHÉ PRO**

Néant ☐ *

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières				UT	200	UV		UW	200
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	4 516				4 516
	Autres créances clients				UX	1 734		1 734		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO))				ZI					
	Personnel et comptes rattachés				UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	19 310		19 310		
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	3 433		3 433		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN					
		Divers			VP					
	Groupe et associés (2)				VC	224 099		224 099		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR					
	Charges constatées d'avance				VS					
TOTAUX					VT	253 293	VU	248 577	VV	4 716
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 916		1 916						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	572		572					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	400		400					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 510		1 510						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 000		5 000						
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	9 399		VZ	9 399				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	1 510	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SAS MARCHE PRO

Néant ☐ *Exercice N, clos le :
28/02/2023

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	950
					WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sixies D)	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ	61	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	
					K7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8	
					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN	
					WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3
TOTAL I					WR	1 011

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV			
			- imposées au taux de 0 %							WH			
			- imposées au taux de 19%							WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB			
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A	)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sixies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sixies A)	L5		XF		
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	{	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI		)	XG		
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL					
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH					
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI					
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL									TOTAL II	XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	1 011				
						déficit (II moins I)				XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	1 011		

SAS MARCHE PRO

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>SAS MARCHE PRO</u>			Néant ☐ *			
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	189 636		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4ter			
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	1 011		
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	188 625		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	188 625		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT			
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *						
			8X		8Y	
			8Z		9A	
			9B		9C	
Provisions pour dépréciation *						
			9D		9E	
			9F		9G	
			9H		9J	
Charges à payer						
			9K		9L	
			9M		9N	
			9P		9R	
			9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO	
			↓ ligne W1		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise SAS MARCHÉ PRO										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
					- Autres réserves	ZD	195 426				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	195 426		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	0F	195 426		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	195 426				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8			XQ	3 600		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	5 966		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES			ST	21 144		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	30 710		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	400		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS			9Z			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	400		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	6 503		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	6 056		
DIVERS	- Montant brut des salaires *							0B			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	- Numéro du centre de gestion agréé *		XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS MARCHÉ PRO

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	SAMSUNG GALAXY 31/08/2019	1 164	1 164		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(ventilation par taux)			

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS MARCHE PRO

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
		TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS MARCHE PRONéant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS MARCHE PRO

Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 28/02/2023

N° SIRET 8 5 1 4 3 4 4 9 8 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MARCHE PRO

ADRESSE (voie) 6 Impasse DU RAMIER DES CATALANS

CODE POSTAL 31000 VILLE TOULOUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique CUNHA MATTEUS Prénom(s) ADRIANA MARCO

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 30/01/1969 11031975 N° Département 99 Commune SAO PAULO ROME Pays BRESIL ITALIE

Adresse : N° 15 Voie rue PETTIGNAUD BEAUPEYRAT

Code Postal 87000 Commune LIMOGES Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01/03/2022	et clos le	28/02/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS MARCHÉ PRO			
SIRET	8 5 1 4 3 4 4 9 8 0 0 0 2 4		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
6 Impasse DU RAMIER DES CATALANS			
31000 TOULOUSE			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
		SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées art. 238quindecies	
----------------------------------	--	----------------------------	--	---------------------------------	--	-----------------------------------	--	---------------------------------	--

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 octies A					
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
---	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case ☐

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF	Visueur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire :			
- du comptable : SARL M & R AUDIT ET CONSEIL			
70 rue Joseph Alois Schumpeter 34470 PEROLS			Tél : 04 67 85 67 40
- du conseil :			Tél :
- du CGA ou du viseur			Tél :
conventionné :			Tél :
- N° d'agrément :			

ETATS FINANCIERS DETAILLES

SAS MARCHE PRO

Exercice du 01/03/2022 au 28/02/2023



M & R AUDIT ET CONSEIL

Société d'Expertise Comptable

70 rue Joseph Aloïs Schumpeter

Immeuble Le Forum

34470 PEROLS

Tél. 04 67 85 67 40

Fax. 04 67 85 67 49

SOMMAIRE

1

4

7

11

BILAN

BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 28/02/23	Net au 28/02/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	2 093	2 093		347
Autres immobilisations corporelles	3 069	764	2 305	283
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	200		200	200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 362	2 857	2 505	829
Stocks				
Marchandises	14 726		14 726	10 590
Créances				
Clients et comptes rattachés	6 251	4 083	2 167	5 157
Fournisseurs débiteurs				3 824
Personnel				18 491
Etat, Impôts sur les bénéfices	19 310		19 310	19 310
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 433		3 433	3 194
Autres créances	224 100		224 100	582
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				4 451
Disponibilités	86 745		86 745	314 165
TOTAL ACTIF CIRCULANT	354 564	4 083	350 480	379 763
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	359 926	6 940	352 986	380 593

BILAN

	Net au 28/02/23	Net au 28/02/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	7 500	7 500
Réserve légale	750	750
Autres réserves	315 385	119 958
Résultat de l'exercice	950	195 427
TOTAL CAPITAUX PROPRES	324 585	323 635
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour charges	18 274	36 765
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 274	36 765
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 510	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	727	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 917	16 174
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	573	573
Autres dettes fiscales et sociales	400	446
Dettes fiscales et sociales	973	1 019
Autres dettes	5 000	3 000
TOTAL DETTES	10 127	20 193
TOTAL PASSIF	352 986	380 593

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

	28/02/2023	28/02/2022
Ventes de marchandises	102 363	3 419 607
Production vendue (services)	3 362	70 861
Chiffre d'affaires net	105 725	3 490 469
Subventions d'exploitation		310 270
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	86	58 748
Autres produits		360
Total I	105 811	3 859 847
Achats de marchandises	79 076	2 414 611
Variations de stock	-4 136	588 410
Autres achats et charges externes (a)	30 710	284 245
Impôts, taxes et versements assimilés	400	24 510
Salaires et traitements	-1 913	318 107
Charges sociales	18 491	16 111
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	854	1 764
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		588
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		5 426
Autres charges		-147
Total II	123 483	3 653 625
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-17 671	206 221
Intérêts et charges assimilées (4)		-5 642
Total VI		-5 642
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		5 642
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-17 671	211 863

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	28/02/2023	28/02/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 109	
Sur opérations en capital		3 815
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	18 491	
Total produits exceptionnels (VII)	23 600	3 815
Sur opérations de gestion	4 979	4 001
Sur opérations en capital		3 185
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		18 491
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 979	25 677
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	18 621	-21 862
Impôts sur les bénéfices (X)		-5 426
Total des produits (I+III+V+VII)	129 411	3 863 662
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	128 461	3 668 235
BENEFICE OU PERTE	950	195 427
- Redevances de crédit-bail mobilier	3 549	2 356

DETAIL BILAN

Bilan Détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 28/02/23	Net au 28/02/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla				
Inst.tech.mat.out.industr	2 093		2 093	2 093
Amortis. matériel et outillage		2 093	-2 093	-1 746
	2 093	2 093		347
Autres immobilisations corporelles				
Matériel de bureau	3 069		3 069	1 704
Amortis. matr.bureau et informat.		764	-764	-1 422
	3 069	764	2 305	283
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
Depot de garantie	200		200	200
	200		200	200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 362	2 857	2 505	829
Stocks				
Marchandises				
Stock fin d exercice	14 726		14 726	10 590
	14 726		14 726	10 590
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Clients	1 007		1 007	4 724
Clients douteux ou litigieux	4 516		4 516	4 516
Clients - factures à établir	727		727	
Dépréciations comptes clients		4 083	-4 083	-4 083
	6 251	4 083	2 167	5 157
Fournisseurs débiteurs				
Fournisseurs				67
Fournisseurs aquilon				1 071
Fournisseurs - RRR à obtenir				2 686
				3 824
Personnel				
Sécurité sociale				18 491
				18 491
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat - impôts sur les bénéfices	19 310		19 310	19 310
	19 310		19 310	19 310
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
TVA déductible s/immobilisations				
TVA déductible s/aut.biens et sces	3 304		3 304	
TVA collectée	130		130	3
Régularisation de TVA collectée				1 967
TVA sur factures non parvenues				1 223
	3 433		3 433	3 194
Autres créances				
Associés - SYR AMENA	224 100		224 100	
REFAC MVF DISTRIBUTION				582
	224 100		224 100	582

Bilan Détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 28/02/23	Net au 28/02/22
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Fournisseurs - acomptes s/commandes				4 451
				4 451
Disponibilités				
Banque				289 435
Comptes en monnaie nationale	86 745		86 745	24 730
	86 745		86 745	314 165
TOTAL ACTIF CIRCULANT	354 564	4 083	350 480	379 763
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	359 926	6 940	352 986	380 593

Bilan Détaillé

Net au
28/02/23

Net au
28/02/22

PASSIF		
Capital social ou individuel		
Capital souscrit-appelé, versé	7 500	7 500
	7 500	7 500
Réserve légale		
Réserve légale	750	750
	750	750
Autres réserves		
Autres réserves	315 385	119 958
	315 385	119 958
Résultat de l'exercice	950	195 427
TOTAL CAPITAUX PROPRES	324 585	323 635
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour charges		
Provisions pour impôts	18 274	18 274
Autres provisions pour charges		18 491
	18 274	36 765
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 274	36 765
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Associés - Mattiussi	1 510	
	1 510	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Clients - acomptes sur commandes	727	
	727	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs	1 917	3 762
Fournisseurs - fact. non parvenues		12 412
	1 917	16 174
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
TVA à décaisser	56	477
TVA déductible s/aut.biens et sces		39
TVA collectée 5.5%	476	57
TVA sur factures à établir	41	
	573	573
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Etat - autres charges à payer	400	
Taxe publicité		446
	400	446
Dettes fiscales et sociales	973	1 019
Autres dettes		
Divers - charges à payer	5 000	3 000
	5 000	3 000
TOTAL DETTES	10 127	20 193
TOTAL PASSIF	352 986	380 593

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

Détail Compte de résultat

du 01/03/22
au 28/02/23
12 mois

du 01/03/21
au 28/02/22
12 mois

PRODUITS

Ventes de marchandises

Ventes de marchandises	1 669	934
Ventes de marchandises 5,5%	100 694	29 497
Ventes de marchandise A		3 379 685
Ventes de marchandise B		9 491
	102 363	3 419 607

Production vendue

Prestations services non		25 461
Ports et frais facturés	3 362	604
Refact. entretien 20%		630
Refact. cotisations 20%		35 714
Refact. fourn. diverses		1 735
R.R.R. accordés s/prod. activ. ann.		6 718
	3 362	70 861

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation		5 000
Subventions de frais de p		9 742
Fonds de solidarit+® - FSE		295 528
		310 270

Autres produits

Produits divers gestion courante		10
Ecart de caisse		350
Repris.s/prov.dépréc. stocks		19 000
Repris.s/prov.dépréc. créances		4 726
Transfert de charges d'exploitation	86	2 201
Remboursement ch+image partiel		26 800
Transf de chg loyer et cr		6 021
	86	59 108

Total

105 811 3 859 847

CONSOMMATION M/SES & MAT

Achats de marchandises

Achats de marchandises	-1 556	1 362
Achats marchandises 5.5 %		1 704 253
Achats marchandises 10%		-13
Achats mdises intra com 5.5%		578
Achats marchandises 20%		582 805
Achats marchandises exo		32 803
Achats emballages		-14 911
Achats marchandises non soumis		268
Marchandises CEE	80 632	34 161
Frais accessoires s/marchandises		205 192
Genedis avd opus		-61 404
Avd genedis pft		-3 200
Genedis avd direct		-9 981
Avd ristourne fidelite		-57 300
	79 076	2 414 611

Détail Compte de résultat

	du 01/03/22 au 28/02/23 12 mois	du 01/03/21 au 28/02/22 12 mois
Variation de stock (m/ses)		
Variat. stocks marchandises	-4 136	588 410
	-4 136	588 410
Autres achats & charges externes		
Fournitures électricité		30 687
Fournitures eau		679
Fournitures gaz		337
Fournitures carburant	2 153	1 660
Fournitures combustibles		8 795
Achats de petit équipement	1 148	330
Achats fournitures administratives		1 094
Fournitures administrative div		2 617
Sacherie		2 000
Vetement de travail		634
Redevances crédit-bail mobilier		595
Redevances crédit-bail mat. transp.	3 549	1 761
Loyer location gerance		7 304
Location vehicule		5 507
Location petit forestier		24 804
Locations diverses		557
Charges locatives & copropriété	3 600	1 500
Entretien materiel		993
Entretien locaux		3 477
Entretien enlevement dechets		2 100
Entretien du matériel technique		749
Entretien du matériel de bureau		290
Entretien vehicules	800	248
Entretien materiel divers		511
Entretien sanitations		140
Entretien materiel froid		3 334
Maintenance proxi business		735
Primes d'assurance	942	130
Assurance		9 037
Assurance vehicules		1 472
Autres assurances		1 040
Interimaires		7 974
Honoraires	3 048	15 329
Honoraires comptables	2 000	16 211
Formation salari+®		1 090
Frais d'actes et contentieux	919	904
Cotisation franchise		56 563
Cadeaux à la clientèle	162	526
Calendrier		3 917
Distribution prospectus		29 034
Sponsoring		171
Programme essentiel		4 459
Voyages et déplacements	4 454	1 840
Frais de deplacement		7 325

Détail Compte de résultat

	du 01/03/22 au 28/02/23 12 mois	du 01/03/21 au 28/02/22 12 mois
Forfait kilométriques	3 453	2 253
Missions	2 010	992
Frais postaux	29	28
Frais de télécommunication	1 124	250
Poste		1 185
Telecom		2 318
Frais sur effets		1 938
Com cb		4 219
Prestations de services bancaires	1 319	278
Services extérieurs		8 831
Frais recouvrement clients		517
Crt		979
	30 710	284 245
Total	105 651	3 287 266
MARGE SUR M/SES & MAT	160	572 581
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.		
Taxe d'apprentissage		1 454
Formation continue (Trésor)		2 501
Contribut° économique territoriale	400	17 623
Taxes perçues org. publics internat		133
Taxes diverses		2 799
	400	24 510
Salaires et Traitements		
Salaires appointements		235 578
Congés payés		-6 893
Prov rtt		81
Primes et gratifications		1 232
Prime vacances et bilan		-3 015
Prime macron		5 000
Provision prime pr+®carit+®		96
Indemnités et avantages divers		5 122
Indemnit+® chômage partiel employeu		1 555
Indemnités diverses		700
Indemnité chômage partiel +®tat		26 799
Rémunération de l'exploitant		31 550
Allocation familial tns	-1 913	7 027
Rsi maladie		1 492
Organic retraite vieillesse		7 089
Cotisation madelin		4 693
	-1 913	318 107
Charges sociales		
Cotisations à l'URSSAF	18 491	4 857
Cotisations aux mutuelles		9 532
Cotisations aux caisses de retraite		9 858
Chg.sociales/prov.salaire		-9 705

Détail Compte de résultat

	du 01/03/22 au 28/02/23 12 mois	du 01/03/21 au 28/02/22 12 mois
Médecine du travail et pharmacie		1 570
	18 491	16 111
Amortissements et provisions		
Dot. amort. s/immobil. corporel.	854	1 764
Dot prov/risque impôts		5 426
Dot. prov. dépréc. créances clients		588
	854	7 778
Autres charges		
Droits d'auteurs		-172
Charges diverses gestion courante		25
		-147
Total	17 832	366 360
RESULTAT D'EXPLOITATION	-17 671	206 221
Charges financières		
Intérêts des dettes commerciales		-5 642
		-5 642
Résultat financier		5 642
RESULTAT COURANT	-17 671	211 863
Produits exceptionnels		
Produits des exercices antérieurs	5 109	
Prod cessions actifs - Immo corp		2 673
Produits exceptionnels divers		1 142
Repris.s/prov.risques charges excep	18 491	
	23 600	3 815
Charges exceptionnelles		
Pénalités et amendes	61	270
Franchise		3 663
Autres charges except. de gestion		68
Charges sur exercices antérieurs	4 918	
VNC actifs cédés - Immo corporelles		3 185
Dot. prov. risques et charges excep		18 491
	4 979	25 677
Résultat exceptionnel	18 621	-21 862
Impôts sur les bénéfices		
Impôts sur les bénéfices		-5 426
		-5 426
RESULTAT DE L'EXERCICE	950	195 427

MARCHE PRO

Société par Actions Simplifiée
au capital de 7500 euros

6 impasse du Ramier des Catalans
Bat A2 app 21. 31000 Toulouse

851 434 498 RCS Toulouse

RAPPORT DE LA GERANCE POUR L'EXERCICE CLOS AU 28/2/2023

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

La société depuis octobre 2021 a maintenu seulement une activité d'achat de produits Italiens pour la revente aux pizzeria dans un contexte concurrentiel difficile, une inflation des produits alimentaires exorbitante et des frais de transports qui ont doublé. Nous avons décidé d'investir dans une SCI immobilière à hauteur de 10% des part à fin d'avoir un garage de stockage à terme sur l'Aquitaine pour développer notre secteur de vente.

La présidence est toujours confiée à Adriana Cunha non salariée.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

L'activité s'est traduite par les soldes intermédiaires de gestion suivants :

	Au titre de l'exercice en cours	Au titre de l'exercice antérieur
- Chiffre d'Affaires	105811€	3 859 847 €
- Résultat d'exploitation	-17671 €	206221 €
- Résultat courant avant impôt	-17671€	211863 €
- Capitaux Propres	324 585 €	323 635 €
- Résultat Net comptable	950 €	195427 €

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

La SARL MarchePro est transformée en SAS MarchePro au 15 mars 2022, depuis la présidente est Mme Cunha Adriana.

Participation à hauteur de 10% dans la SCI SyrAmena qui a pour objet l'achat d'une maison dans les landes pour dépôt de stockage.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société, sur ce dernier exercice, n'a pas consacré de budget particulier dans ce domaine.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

RESULTAT - AFFECTATION

Des documents comptables, il ressort un résultat social bénéficiaire 950 €, déterminé conformément aux règles comptables en vigueur.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice de 950 € en report à nouveau selon les modalités proposées dans le texte des résolutions.

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	950 €
--------------------------------------	--------------

Report à nouveau	950 €
-------------------------	--------------

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des 3 derniers exercices.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Il n'y a pas de convention réglementée susceptibles de relever de l'article L 223-19 du code de commerce.

Nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

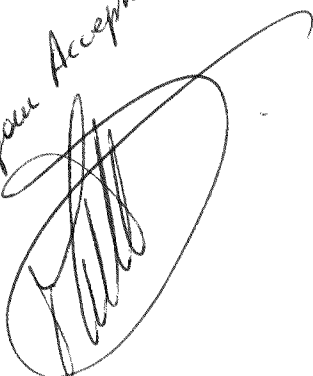
Fait à Toulouse le

La gérante Adriana Cunha



S.A.S. MARCHE PRO
6 impasse du ramiér des catalans
Bat A2 app 21
31000 Toulouse FRANCE
+33(0)525115147 mmattliuss @wanadoo.fr
Siret 85143449800024 FR81851434498

Bonne pour Approbation



SAS MARCHE PRO

6 impasses du Ramier des catalans

BatA2 app 21

31000 Toulouse

TOSE, le 24 juin 23

Reunion réalisé à Tosse, sur Chantier de la SCI SYR AMENA

Objet Compte rendu de réunion annuelle Presidente/Actionnaire
et affectation des résultats exercice 2022/2023

Je soussigné Cunha Adriana, Présidente de la SAS MARCHE PRO avoir proposé et obtenu accord de l'actionnaire unique Marco Mattiussi de ce qui suit :

Validation des comptes annuels clos au 28 février 2023, avec un résultat de 950 euro.

Décider de ne rien distribuer de ces 950 euro et laisser ce résultat dans l'entreprise (report)

Renouveler mon mandat de

Présidente de la SAS Marche Pro

Gérante de la SCI SYR AMENA (projet de rénovation immobilière) .

Cunha Adriana
Présidente

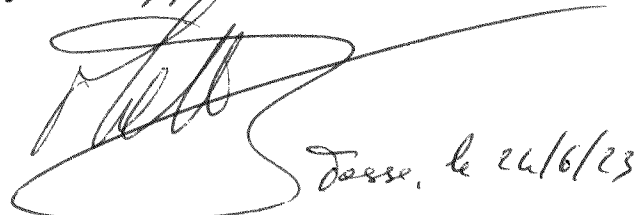


S.A.S. MARCHE PRO
6 impasse du ramier des catalans
Bat A2 app 21
31000 Toulouse FRANCE
+33(0)625115147 mmattiussi@wanadoo.fr
Siret 85143449800024 FR81851434498

Marco Mattiussi

Actionnaire unique

Je et approuve!



Tosse, le 24/6/23